

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:*  
**Heckler & Koch SA, Neuchâtel**
2. *Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:*  
CHF 500'000.00
3. *Nouvelle valeur nominale du capital-actions:*  
CHF 100'000.00
4. *Décision de réduction par:* l'assemblée générale extraordinaire
5. *Date de la décision:* 07.09.2005
6. *Echéance de préavis des créances:* **21.11.2005**
7. *Adresse pour la déclaration des créances:* KPMG Fides Peat, Monsieur Alain Guillaume, Rue du Seyon 1, 2000 Neuchâtel
8. *Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.*
9. *Remarques:* La réduction du capital-actions passe par une réduction du nombre d'actions, soit de 500 actions à 100 actions de CHF 1'000.00 chacune. Le remboursement interviendra par compensation de la créance de CHF 400'000.00 de la société contre l'actionnaire pour le capital non libéré. Au terme d'un rapport d'un réviseur particulièrement qualifié au sens de l'art. 732 CO, il résulte que les créances sont entièrement couvertes après la réduction du capital.

Athemis  
2000 Neuchâtel

(03022334)